

SEMINAIRE SUR L'UNIVERSITE ET SON ENVIRONNEMENT SOCIOECONOMIQUE A TIZI-OUZOU

Un partenariat à construire

L'université de Tizi-Ouzou abrite depuis le 16 juin un séminaire autour du thème "L'université et son environnement socioéconomique" organisé en partenariat entre l'UTO et la wilaya de Tizi-Ouzou.

Les participants sont invités à établir un état des lieux et réfléchir sur le partenariat entre l'université en tant que prestataire d'offres de services dans le domaine de la formation et de la recherche et son environnement socioéconomique qui en est le premier secteur uti-

lisateur. Deux univers interdépendants mais qui "vivent en vase clos", reconnaît, dans son allocution, M. Kahlouche, recteur de l'UTO, pour qui l'instauration d'un partenariat durable serait profitable pour les deux secteurs. "L'exploitation économique des produits de la recherche universitaire constitue un stimulant pour les chercheurs et les universitaires", dira M. Kahlouche.

Dans son exposé intitulé "Pour une interface université/entreprise", M. Fellag, vice-recteur

chargé des relations extérieures, fera remarquer qu'entre l'université et les entreprises, "il y a une relation institutionnelle qui reste à construire", reconnaissant la faiblesse du partenariat entre ces deux entités socioéconomiques.

Avouant "l'inadaptation des formations au marché du travail (ou) les diplômés ont des difficultés d'intégration. (...) La mise en valeur des compétences passe par une forte dynamique de partenariat université/entreprise", selon le conférencier

qui dira, après sa communication, qu'une cartographie sur les débouchés offerts aux diplômés reste à faire au niveau de la wilaya.

Le directeur de wilaya de la PME/PMI, partenaire de l'UTO dans l'organisation de ces journées, dressera un état des lieux du secteur de la PME/PMI de la wilaya de Tizi-Ouzou dont le taux de concentration est de 6%/1000 habitants alors que la moyenne nationale est de 9% pour 1000 habitants.

S. A. M.

TIGZIRT-SUR-MER

Retard dans la mise en service du "Fawri"

Des dizaines de demandes pour l'acquisition d'une ligne Internet à domicile attendent depuis des mois une possible satisfaction sur les bureaux d'Algérie Télécom à Tizirt-sur-Mer. Car, faut-il le rappeler, l'utilisation de cette nouvelle technologie d'information rendue plus au moins accessible financièrement ne cesse de gagner de nouveaux terrains.

Et pour preuve, le réseau Aisé ADSL, mis en service en 2005, a connu rapidement une saturation, et ce, malheureusement, sans que les responsables de l'entreprise jugent utile de lui accorder une extension pour satisfaire l'avidité manifeste des citoyens. Algérie Télécom mise cependant, depuis quelques mois,

sur l'inauguration d'un nouveau service dans la région. Il s'agit en fait d'un réseau plus performant dénommé "Fawri". Seulement, le lancement du service en question nécessite également l'installation de nouveaux équipements.

En effet, la mise en fonction est tributaire de l'achèvement de l'installation de câbles de la fibre optique, qui ont traversé tout le massif forestier de Mizrana le long du littoral.

Aujourd'hui, le gros de ce travail a été réalisé depuis quelques semaines et, aux dernières informations, les travaux ont atteint "le stade du recordage". "Le matériel de transmission du nouveau réseau est stocké dans les locaux de l'en-

treprise mais il n'est toujours pas mis en service", précise notre interlocuteur sans pour autant "pouvoir avancer une quelconque date, même approximative de l'entrée en exploitation". Autrement dit, les demandes d'acquisition doivent sommeiller encore.

Rappelons enfin que les habitants des zones reculées dans les trois communes de la daïra, en l'occurrence Tizirt, Mizrana et Iflissen qui forment la majorité de la population locale, attendent en vain l'extension du réseau Internet de montagne, le WLL, le seul qui puisse les desservir.

Mohamed Ghernaout

Précisions

Suite à l'article paru le 16/06/2007 dans votre quotidien intitulé "Un climat de répression règne au niveau de l'administration de Béjaïa", le syndicat des fonctionnaires du siège wilaya sous l'égide de l'UGTA, usant de son droit de réponse, tient à apporter les précisions suivantes : l'article 40 de la loi n° 91/30 du 21/12/1991 relative au syndicat définit les conditions d'une création d'une section syndicale par une représentativité d'une proportion minimale de 20% au moins des travailleurs. S'agissant de notre représentativité, l'auteur de la déclaration s'inscrit en faux en affirmant que le pourcentage que nous avons atteint est égal à 11%.

Ajoutant son erreur à sa faute, il déclare uniment qu'il a fait l'objet d'une trame ourdie par l'administration et que celle-ci est derrière notre installation. Aussi, pour étayer notre déclaration,

nous informons le mis en cause que la liste de nos adhérents dépasse de loin les 45% sur un effectif de 450 agents que compte la wilaya siège (ci-joint copie pour la rédaction). Cette affluence venue grossir le registre de nos adhésions n'est ni plus ni moins qu'une réponse à l'effet d'annonce de M. Sadou, lequel s'est cru inamovible, voire intouchable dans son poste.

Pour rappel, l'auteur de la déclaration a perdu toute légitimité au motif de son exclusion du Snapap lors de son congrès tenu les 25 et 26 mai 2004 à Alger (ci-joint copie). Toujours pour rappel, durant ses activités le sieur Sadou a occupé plusieurs postes lui conférant le droit d'agir à sa guise sur le mouvement syndical. C'est ainsi qu'il est à la fois le secrétaire général du siège wilaya, secrétaire général de la wilaya territoriale et secrétaire national comme l'attestent

ses nombreux communiqués, alors que le cumul de fonctions tel que prévu dans l'article 43 du statut du Snapap l'en interdit.

Par conséquent au vu de l'inertie, voire l'inexistence d'une structure syndicale décadente n'ayant tenu aucune assemblée générale depuis 2004, la majorité des fonctionnaires a opté pour l'élection d'une section syndicale sous une nouvelle égide à même de les représenter.

S'agissant de la commission des œuvres sociales, l'auteur de la déclaration continue à soutenir bec et ongles que l'administration a fomenté "le coup" de l'installation du comité des œuvres sociales. Dans ce volet, nous l'invitons à se référer à l'article 24 du décret 82/303 du 11 septembre 1982. Celui-ci stipule en clair que le comité des œuvres sociales est soit désigné par l'instance syndicale soit élu par les représentants des tra-

vailleurs. Notre choix étant fixé par celui de la désignation (ci-joint copie). Il est aussi utile de préciser à notre collègue que notre mode d'élection n'a fait l'objet d'aucune instrumentalisation par l'administration tel que le démontre le nombre croissant de nos adhérents. La vérité émane de ces justificatifs que nous adressons ce jour à la rédaction du quotidien indépendant *Le Soir d'Algérie*.

Par ailleurs, est-il besoin de le souligner que l'exclusion de M. Sadou intervenue lors du congrès cité supra est due au renouvellement des instances nationales du Snapap dont le ministère du Travail a pris acte du changement opéré au sein de cette structure. (Ci-joint copie).

Le secrétaire général
du conseil syndical,
F. Benalouache

ALGER Délabrement de la forêt des Arcades du Ruisseau

Jadis, la belle forêt des Arcades, très prisée par les Algérois, se trouve dans un état désastreux. Il se trouve, aujourd'hui, que cette forêt, située sur les hauteurs du Ruisseau, se dégrade de jour en jour. Ce bel endroit est livré à lui-même. Profitant d'un laisser-aller flagrant, les "automobilistes" accèdent jusqu'aux bois... A chacun sa "distraction". Ces derniers qui échappent à tout contrôle ont squatté le bois des Arcades au vu et au su de tout le monde. Ajouter à cela les canettes de bière, des sachets-poubelles... jonchent le sol. Tout le monde se moque de la préservation du site sur toutes ses formes...

B. C.

CHANTIER "TITANIC" DE BELOUZDAD

Acte de sabotage de la nouvelle clôture

A peine terminés, les travaux de la clôture du chantier "Titanic" ont subi déjà des actes de sabotage. Sur la rue Belouizdad, deux grands trous sont visibles de loin. Comme nous l'avions déjà annoncé dans nos précédentes éditions, la nouvelle clôture n'allait pas faire long feu. Ce n'est qu'un début. Le comble c'est que ce chantier est gardé par une sois-disant entreprise de sécurité...

B. C.

CITE OPGI A BOUDJIMA

Les agrégats posent problème aux résidents

Les résidents de la cité OPGI, sise dans le centre du chef-lieu de la commune de Boudjima, ne cessent de se plaindre aux autorités locales "des désagréments que leur posent les différents matériaux et agrégats de l'entreprise en charge de la réalisation d'un programme de 20 logements sociaux, entreposés un peu partout devant les portes d'accès.

La durée du chantier ne cesse de s'allonger dans le temps et les devants immédiats des appartements censés abriter des espaces de jeu pour les enfants ainsi que des parking entre autres sont toujours occupés par les matériaux de construction". "Le chantier en question a pris énormément de retard et les résidents victimes de la situation ne savent plus quoi faire pour libérer ces espaces utiles", nous indique le premier vice-président de l'APC, Smaïl Boukharoub.

Par ailleurs, les autorités locales se trouvent, du fait de l'inexistence d'un corps sécuritaire dans la commune, dans l'impossibilité d'intervenir pour forcer la main aux responsables de l'entreprise. Le maître d'ouvrage du chantier est l'OPGI qui a octroyé ce marché pour une entreprise de bâtiment

privée dont le responsable ne fait que des apparitions sporadiques au chantier. Une situation qui réduit à néant les tentatives des autorités locales de prendre langue avec le patron de l'entreprise afin de l'informer des doléances des citoyens. Les ouvriers travaillant dans la construction ne sont pas en mesure de prendre des engagements.

Aussi, la situation, selon notre interlocuteur, "est appelée à durer encore jusqu'à la fin des travaux dont on ne sait pas encore la date". Les monticules de gravats compliquent également la tâche des éboueurs chargés de nettoyer le quartier, car les moyens mobiles dont ils disposent ne peuvent pas accéder jusque devant toutes les portes des immeubles. "Dernièrement, il y a eu un décès dans la cité, le cortège funèbre a dû chevaucher sur les monticules de gravats pour se rendre au cimetière, ce qui a exaspéré la population." "Pourtant, il suffit d'un petit effort de la part de l'entreprise pour regrouper et stocker tous les matériaux dans de petits espaces appropriés afin de mettre fin à l'asphyxie du quartier", conclut notre source.

M. G.